



Mandat du référent Participation citoyenne (PACI)

SOMMAIRE

1. Finalités	2
2. Responsabilités et tâches	2
3. Champ d'autonomie	2
4. Composition (profils attendus)	3
5. Articulation avec les autres instances	3
6. Impacts attendus	3

1 Finalités

Le/la référent PACI est la personne qui va veiller à la sollicitation et l'implication des citoyens dans les réflexions du consortium transitoire (CT) que ce soit dans la logique horizontale ou verticale (1000 jours). Il/elle assure :

- Le contact avec les espaces de PACI existants (formels, informels, de cohésion sociale/éducation permanente) ;
- La déconstruction (si n/) d'une posture paternaliste du soin et proposer un nouveau modèle ;
- La transmission d'une philosophie PACI sur son territoire ;
- Une bonne représentativité des citoyens/patients ;
- La citoyenneté active ;
- Le renforcement du lien, la visibilité et la représentativité.

Ce rôle répond à un besoin d'intégration des citoyens dans la transformation du système d'accompagnement social-santé qui les concernent directement ou indirectement.

Grâce à ce rôle les priorités d'action considèrent tant les données quantitatives que les données expérientielles.

2 Responsabilités et tâches

Le/la référent PACI est responsable de la mobilisation et des questionnements autour de la participation citoyenne. Il/elle n'est pas responsable de la concrétisation.

Ses tâches principales sont :

- Aborder la notion de PACI dans chaque instance (GT, etc.)
- Veiller à ce que chaque projet ait une composante de participation citoyenne
- Sensibiliser les parties prenantes : acteurs, les partenaires, les élus locaux, la population
- S'assurer que le « avant, pendant et après » soient en cohérence avec la participation des usagers
- Garantir la visibilité des avis des citoyens

3 Champ d'autonomie

Le/la référent PACI est déterminée par le consortium dans ses tâches.

Il/elle soutient les réflexions et oriente les mobilisations éventuelles. Il/elle a une liberté de prise de contact et de mobilisation des partenaires.

4 Composition (profils attendus)

Ce rôle doit être assuré par un membre du consortium ayant une posture accueillante, neutre et assertive.

Qualités attendues :

- Non jugement
- Empathie
- Gestion de groupe
- Une capacité de synthèse
- Non jugeant
- Empathie
- Bienveillance
- Capacité de synthèse
- Co-construction

5 Articulation avec les autres instances

Le/la référent PACI collabore avec l'équipe opérationnelle et les acteurs du CT.

Il/elle peut être soutenu par la LUSS pour :

- Se renseigner sur le cadre et les points d'attention ;
- Des méthodologies d'animation de groupe ;
- Des personnes à contacter pour soutenir la dynamique participative ;
- D'autres pistes d'actions à préciser avec la LUSS

Les décisions finales sont approuvées par les acteurs des instances du CT.

Un mandat pour le.s citoyen.ne.s sollicité.e.s peut être réalisé et permettra de clarifier les rôles de chacun.

6 Impacts attendus

Une trace après chaque rencontre avec les citoyens peut être réalisée afin d'assurer le suivi entre les rencontres.

- Grâce à ce rôle, la voix des citoyens est entendue et, in fine, on vise la qualité des services social-santé et la qualité de vie des citoyens.
- Un système plus démocratique, éthique et juste.
- Faciliter l'échange afin de récolter les besoins/idées.
- Qualité de vie des citoyens